

## À PROPOS

Socca propose une gamme complète de produits et de services de financement destinés aux entreprises autochtones. Nous offrons des contributions non remboursables, des prêts et un accompagnement sur mesure pour soutenir les projets d'affaires.

### Mission

Un partenaire stratégique offrant des services et conseils financiers adaptés aux besoins de sa clientèle autochtone dans le secteur commercial.

### Vision

Être un partenaire privilégié dans le développement de sa clientèle autochtone.



# SOCCA

vous ouvre la voie

**Votre partenaire de choix  
pour votre projet  
d'affaires depuis 1992**



1 800 241-0972



administration@socca.qc.ca



2936, rue de la Faune, bur. 200  
Wendake (Québec) GOA 4V0



socca.qc.ca



Facebook et LinkedIn



# Programme Femmes Entrepreneures Autochtones (FEA)



SOCIÉTÉ DE  
CRÉDIT COMMERCIAL  
AUTOCHTONE

NATIVE  
COMMERCIAL CREDIT  
CORPORATION

## LE PROGRAMME FEA : la solution pour les femmes entrepreneures autochtones

Ce programme de microcrédit est spécialement conçu pour soutenir les femmes autochtones dans le démarrage et le développement de leurs entreprises. Grâce à un financement sur mesure, incluant la possibilité d'une contribution non remboursable, nous les accompagnons à chaque étape de leur parcours entrepreneurial avec les outils et les ressources nécessaires pour favoriser leur réussite.

### ✓ PRÊT IWE

#### Caractéristiques

- Prêt maximum : 25 000 \$
- Coût de projet maximum : 75 000 \$
- Durée : Jusqu'à 5 ans
- Taux d'intérêt : Avantageux et fixe pendant la durée du prêt
- Prêt pardonné : Une portion du prêt pourra être pardonné si celui-ci est bien remboursé (certaines conditions s'appliquent)

### ✓ PRÊT WELF

#### Caractéristiques

- Prêt maximum : 50 000 \$
- Coût de projet maximum : 100 000 \$
- Durée : Jusqu'à 5 ans
- Taux d'intérêt : Avantageux et fixe pendant la durée du prêt
- Prêt pardonné : Non applicable

## CLIENTÈLE ADMISSIBLE

### Premières Nations

- Anishinaabe
- Atikamekw
- Mi'gmaq
- W8banaki
- Wendat
- Wolastoqiyik

### Alliance autochtone du Québec



## COÛTS ADMISSIBLES

- Frais de démarrage
- Salaires des employés
- Fonds de roulement
- Location ou achat d'équipement
- Marketing et promotion
- Inventaire
- Services professionnels externes
- Formations

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Une mise de fonds minimale de 5 % est requise. Le transfert d'actifs est accepté.
- L'entreprise doit être détenue par une ou plusieurs femmes autochtones, qui détiennent plus de 50 % des parts et de la responsabilité opérationnelle.

**Les projets d'affaires à temps partiel  
sont également admissibles!**